

République Française

ARRETE DU MAIRE
DELEGATION DE FONCTIONS
A
Madame DANESI Etienne
Conseillère Municipale

Le Maire de VILLANOVA

Vu le procès verbal de l'élection et de l'installation de Madame DANESI Etienne au poste de Conseillère municipale en date du 28 mai 2020;
Vu l'article L. 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Arrête
N° A.....05/2020

La délégation donnée à Madame DANESI Etienne, conseillère municipale, concerne :

Article premier : La gestion des affaires sociales.

Article 2 : La relation avec les seniors de la commune.

Article 3 : La gestion des affaires scolaires en relation avec l'école publique d'Alata sise au Col du Pruno, ainsi que les municipalités d'Alata et d'Ajaccio concernant les affaires scolaires

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'intéressée, à Monsieur le Préfet de Corse.

Fait à Villanova, le 05/06/2020

La Conseillère Municipale

DANESI Etienne



Le Maire

Antoine VINCILEONI



L-1